



SPÉCIALISATION INTERDISCIPLINAIRE EN GÉRIATRIE ET PSYCHOGÉRIATRIE

**Vous voulez
réaliser des
prises en charge
en vous adaptant
aux besoins
et demandes
spécifiques
des personnes
âgées ?**

LE MÉTIER

Ces spécialistes peuvent prendre en charge des personnes âgées (démentes ou non) selon leur degré d'autonomie en favorisant celle-ci. Selon leurs formations de base, Elles et ils encadrent au mieux le patient âgé, sa famille et les aidants proches.

LA FORMATION

Au-delà des aspects théoriques (législation, concept..), cette formation permet d'améliorer la vision spécifique à la formation de base (vision interdisciplinaire) via de nombreux stages dans différents lieux d'accueil de la personne âgée.

Cette spécialisation est accessible aux détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur en soins infirmiers / infirmier responsable de soins généraux, logopédie, kinésithérapie, ergothérapie, diététicien, assistant social, assistant en psychologie ou éducateur spécialisé. ■

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT		CRÉDITS	HEURES
	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE		
Anglais 2		2	
	Langue moderne 2		28
Compléments d'informatique		14	
	Anglais 1		28
	Introduction à la cybersécurité		28
	Programmation java		28
	Programmation mobile		28
	Réseaux 1		28
	Réseaux 2		28
	Statistique		28
Contrôle qualité des systèmes informatiques		2	
	Contrôle qualité des systèmes informatiques		28
Entreprendre		2	
	Entreprendre		28
Introduction au Big Data et Machine Learning		10	
	Big Data		28
	Exploration des données		28
	Introduction aux frameworks de Machine Learning		28
	Traitement du signal 1D et 2D - introduction aux réseaux de neurones		56
Introduction au DevOps		3	
	Introduction au DevOps		42
Mathématiques		2	
	Mathématiques		28
Méthodes et outils pour le management d'entreprise 1		2	
	Méthodes et outils pour le management des entreprises 1		14
Projet Cybersécurité		5	
	Sécurité des réseaux		56
Projet IoT 1		6	
	IoT		56
Projet IoT 2		5	
	Projet intégré		28
	Smartphones et eID		14
Réseaux avancés		7	
	Routage avancé		70
	Switching avancé		42
TOTAL		60	770

DROIT D'INSCRIPTION

Pour l'année académique 2025-2026, le minerval s'élève, pour les études de niveau Spécialisation, à : ■ **227,24 €**
Des frais spécifiques sont ajoutés au montant du minerval. Seul le montant relatif aux activités doit être payé. Concernant le matériel et/ou les ouvrages, vous pouvez les acquérir par vos propres moyens ou auprès de la HEPL : activités, ■ **11 €** - matériel et/ou ouvrages, ■ **65,50 €**.

CONTACT

HAUTE ÉCOLE DE LA PROVINCE DE LIÈGE - DÉPARTEMENT SCIENCES DE LA SANTÉ
+32 (0)4 279 78 05 - sante.secretariat@hepl.be

ADRESSE

SPÉCIALISATION INTERDISCIPLINAIRE EN GÉRIATRIE ET PSYCHOGÉRIATRIE

Haute Ecole de la Province de Liège - Quai du Barbou, 2 - 4020 Liège

